

Mission **FRANCOPOL**

est un organisme de concertation et de coopération qui a pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, ainsi que des recherches et des réflexions en matière de formation et d'expertise policières.

Créé en septembre 2008 d'une initiative francoquébécoise, **FRANCOPOL** constitue la première organisation internationale regroupant une communauté policière francophone.

FRANCOPOL a pour objectifs :

- Offrir un lieu d'échange, de collaboration et de diffusion afin de faire progresser les pratiques policières dans la francophonie.
- Stimuler les échanges d'informations et d'expertise sur des sujets touchant la communauté policière francophone.
- Encourager le développement et l'intégration d'innovations dans la formation des policiers par le partage et l'élaboration d'outils pédagogiques.

Devenir un pôle incontournable dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière inspirées par les meilleures pratiques dans le domaine.

Vision

Pour vous joindre à notre communauté d'une soixantaine d'organisations représentant plus de 350 000 policiers, gendarmes et chercheurs ou pour toute autre information, visitez notre site web
www.francopol.org



Contacts

Secrétariat général de FRANCOPOL

1701, rue Parthenais,
Montréal (Québec) H2K 3S7
Canada

 + 1 (514) 596-3220

 info@francopol.org

 [@reseaufrancopol](https://twitter.com/reseaufrancopol)



« Le réseau francophone de référence pour le partage des pratiques inspirantes en matière d'expertise et de formation policières »

Services aux membres

- Assister aux activités organisées par le réseau et ses membres.
- Prendre part aux comités techniques ou à des groupes de travail.
- Accéder à la plateforme de collaboration en ligne appelée le Carrefour **FRANCOPOL** de l'information et du savoir (CFIS) où plus de 470 documents sont répertoriés.
- Transmettre des demandes de collaboration à l'ensemble des membres.
- Diffuser des informations sur les innovations et les enjeux en matière de sécurité publique.

Provenance des institutions membres

Le réseau **FRANCOPOL** compte une soixantaine de membres :

- 21 en provenance d'Afrique
- 10 en provenance des Amériques
- 31 en provenance d'Europe

Membres issus d'organisations dont :

- Services publics de police
- Écoles publiques de police
- Établissements d'enseignement, centres ou institutions de recherche
- Réseaux institutionnels
- Associations
- Ministères et organismes publics
- Chercheurs, professeurs, criminologues

Avantages

- Avoir accès à un réseau dynamique de formation et des meilleures pratiques du domaine policier.
- Partager les savoirs et valoriser l'expertise du personnel.
- Participer à des projets collaboratifs avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie.
- Avoir accès à un réseautage privilégié entre les institutions membres du Nord et du Sud.
- Avoir accès à des séminaires et formations.
- Connaître les innovations et les nouvelles technologies du domaine policier.
- Discuter des défis et tendances du milieu policier.
- Bénéficier d'un rayonnement international.

Activités

- Congrès international portant sur une thématique d'actualité.
- Colloque sur la cybercriminalité.
- Rédaction d'ouvrages dans la collection **FRANCOPOL**.
- Séminaire sur les enjeux de la formation policière dans la lutte contre la violence faite aux femmes.
- Séminaire de formation au recrutement pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.
- Création d'un support de formation aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes à destination des forces de sécurité.